

# Les salariés A2P à bout de souffle

## Appel à la grève le mardi 12 mars



**Face à la dégradation considérable des conditions de travail à l'A2P et une baisse de la part variable pour les vendeurs, la CGT appelle à un débrayage massif de tous les salariés de l'A2P au niveau national le mardi 12 mars de 10h à 11h minimum.**

La direction d'Orange doit prendre en compte ces détériorations avec:

- l'arrêt du flicage et de l'infantilisation que subissent les salariés (temps de log/délog, prise d'appels, CCA, RDV, une multiplication des contrôles, etc.)
- la suspension de la dernière PVC
- des objectifs raisonnables et un niveau de rémunération constant sans perte de pouvoir d'achat pour les salariés à la suite de la nouvelle PVC
- un objectif de CA juste pour les vendeurs proactifs et nomades sans variations inexplicables, incontrôlable et des pertes importantes pour certains
- une priorisation des seuils et des gains potentiels sur les arrêts maladie supérieurs ou égal à 5 jours (pour les ACO)
- l'arrêt des retraits de PVC plusieurs mois après les ventes. Nous demandons qu'une PVC payée ne soit pas reprise
- plus de promotions aux vues de la complexités des métiers
- plus de communication et d'écoute
- l'arrêt des procédures disciplinaires et des sanctions excessives engendrant un climat de peur et d'insécurité
- l'arrêt du flicage via l'application Novagile, qui doit rester un outil de distribution de tâches et non pas un CTI
- l'abandon de la gestion par les chiffres, surtout sur des activités sous-traités à 80 % et sur lesquelles nous n'avons pas entièrement la main

**Malgré les nombreuses alertes données à notre Direction, aucune mesure n'est mise en place pour faire cesser cette situation inacceptable. Les salariés ont des conditions de travail de plus en plus difficiles pour n'avoir finalement que des miettes en reconnaissance. Il est temps que notre Direction nous entendent!**

**Débrayer est un droit. Pour les ACO, la retenue est proportionnelle (1 heure de grève = 1h de salaire en moins), pour les fonctionnaires c'est une retenue égale à 1/30ème (1 journée entière)**